

4 – Protocole d'accord entre Nantes Métropole et le CHU

Groupe communiste – Yann VINCE (Rezé)

Monsieur le président, Madame, Messieurs, chers collègues,

Le débat que nous avons aujourd'hui sur l'avenir du CHU de Nantes se tient dans un contexte global marqué par l'intérêt que portent nos concitoyens à l'hôpital public. Dans une récente étude publiée par la Fédération hospitalière de France à partir d'une enquête réalisée par TNS-Sofrès, 81 % des Français ont une bonne opinion du service public hospitalier. Une fois de plus, ce sondage montre que l'accessibilité géographique demeure une problématique majeure : 43 % des français considèrent qu'il s'agit de la caractéristique la plus importante. Ils étaient 33 % en 2012. A l'évidence les fermetures de services ou d'établissements sur le territoire national ne sont pas pour rien dans cette évolution de l'opinion. Enfin la première des préoccupations des sondés reste l'accessibilité financière. 52 % des sondés estiment que la prise en charge médicale, quels que soient le revenu et la faible participation demandée aux patients, est un atout primordial du système hospitalier.

Cette étude conforte le sentiment qu'ont, à plusieurs reprises, exprimé les élus communistes, en particulier lors du débat sur l'avenir de l'hôpital public aux conseils municipaux de Nantes, et Rezé en 2010. Nous nous faisons alors l'écho des protestations émises par la communauté médicale et les usagers sur la loi hôpital, patients, santé, territoires, dite loi Bachelot. « *Je veux tourner la page de la loi HPST et écrire celle qui doit voir l'hôpital public s'inscrire dans la Stratégie nationale de santé* », ainsi s'est exprimée la nouvelle ministre, Marisol Touraine. C'est dire l'attention que nous portons à la préparation de la future loi de santé publique annoncée pour 2014 par la ministre.

C'est dans ce contexte que les usagers de l'hôpital dans notre agglomération, la communauté médico-chirurgicale, les étudiants, les personnels hospitalo-universitaires apprécient le projet ambitieux qui vient de nous être présenté. A l'évidence, la ville de

Nantes, la métropole, la région, ont besoin d'un hôpital public aux conditions d'accessibilité renforcées. Le projet de l'île de Nantes doit répondre à la fois aux besoins de l'enseignement universitaire, de la recherche et de l'hospitalisation clinique. Une vraie ambition doit nous animer autour du renforcement du service public hospitalier. Nous nous félicitons à cet égard de son financement à 100 % public. Les élus communistes sont ainsi particulièrement attachés à ce que ce projet réponde aux attentes en matière de capacités d'accueil, de moyens, alors qu'il est annoncé le passage de 1 600 à 1400 lits. Nous avons bien conscience de l'évolution que connaît depuis un certain nombre d'années l'hôpital public : il en est ainsi particulièrement du développement des soins ambulatoires, de la réduction de la durée des séjours alors même que les séjours sont plus nombreux ; cela donne des obligations nouvelles à l'hôpital public en particulier s'agissant de son dimensionnement. Nous sommes également sensibles à la qualité des soins ce qui nécessite d'avoir du personnel en nombre suffisant tout comme pour les conditions d'accueil des patients : la qualité hôtelière doit permettre à l'hôpital public d'offrir un niveau d'accueil comparable à celui des cliniques privées de l'agglomération aujourd'hui réorganisées et modernisées. Enfin il nous faudra anticiper le vieillissement de la population et l'accueil hôtelier des familles d'autant que le site de Saint-Jacques ne pourra à lui seul être suffisant. Ces exigences doivent guider le projet de campus, pôle ou de quartier hospitalo-universitaire et de recherche sur l'île de Nantes : un nouveau CHU, moderne, répondant aux enjeux du XXIème siècle, bien dimensionné, ouvert sur la ville.

Pour les élus communistes, le choix de l'île de Nantes, nous l'avons exprimé dès la fin 2010, est un choix pertinent dès lors qu'il prend en compte ces exigences. Ce choix nécessite un phasage prenant en compte la réalité du CHU actuel, je pense en particulier à l'accompagnement des différents transferts et au devenir du site de Saint-Herblain. Nous souhaitons que le devenir du centre de cancérologie Gauducheau soit ainsi précisé. Ce centre situé à proximité du Cyclotron a effet beaucoup investi et a de nombreux projets d'investissements. L'accessibilité géographique du futur établissement est, je l'ai indiqué au début de mon intervention, une préoccupation importante de nos concitoyens. Son maintien au cœur de la ville, à proximité du pont des 3-continentes et donc du périphérique, sa desserte par les transports en commun dans une perspective de désenclavement de l'île de Nantes sont, pour nous, des éléments essentiels plaidant en faveur du nouveau site.

N'oublions pas que le CHU, actuellement, c'est plus de 10 000 salariés et qu'il constitue un élément important du développement économique de notre région. Nous souhaiterions à cet égard que les salariés soient pleinement associés à ce dossier. Ainsi Nantes perpétuera un choix qui a largement contribué à son développement, maintenir l'hôpital dans la ville. C'est ce choix qu'avaient en leur temps fait les édiles du milieu du XIXème siècle, tentés pourtant, pour des raisons hygiénistes d'éloigner l'hôpital du fleuve ! C'est encore le choix fait au lendemain de la Seconde guerre mondiale alors que certains avaient envisagé l'édification du nouvel hôpital sur le site du Bignon, à Orvault !

Pour conclure, permettez-moi ce clin d'œil : avec la communauté hospitalière et universitaire nous voulons démentir Bukowski, lequel écrivait il y a une quarantaine d'années : « l'hôpital, c'est le lieu où l'on s'efforce de vous tuer sans vous dire pourquoi ».

Je vous remercie de votre attention.